

GARANTIE RESTREINTE POUR LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT

DÉMARREURS À DISTANCE

À titre de manufacturier, Autostart Inc. garantit au consommateur acheteur d'origine seulement (non transférable) que le module de démarrage à distance (boîtier de commande) sera exempt de défauts de fabrication, **pour aussi longtemps que le consommateur acheteur d'origine possèdera de façon continue le véhicule sur lequel le démarreur à distance à été installé à l'origine**, tel que précisé ci-dessous :

- 1) Pendant la première année suivant la date de fabrication, telle que spécifiée par le numéro de série sur le module, Autostart s'engage à remplacer gratuitement le module de démarrage à distance par un nouveau module.
- 2) Pendant la deuxième année suivant la date de fabrication, telle que spécifiée par le numéro de série sur le module, Autostart s'engage à remplacer gratuitement le module de démarrage à distance par un module réparé ou remis à neuf.
- 3) Pendant la troisième année, et toute année consécutive, suivant la date de fabrication telle que spécifiée par le numéro de série sur le module, Autostart s'engage à fournir au consommateur acheteur d'origine un module de démarrage à distance réparé ou remis à neuf, moyennant des frais de réparation de 35 \$.

Dans tous les cas, le consommateur devra retourner le module de démarrage à distance au lieu de vente, et fournir au détaillant l'original de la preuve d'achat. Un module de démarrage à distance sera envoyé au détaillant afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines. Dans le cas 3), un chèque au montant de 35 \$ doit accompagner le module de démarrage à distance, faute de quoi le détaillant pourra refuser le retour.

ACCESSOIRES

Autostart Inc. garantit au consommateur acheteur d'origine seulement, qu'elle remplacera toute pièce accessoire Autostart pendant une période d'un (1) an suivant la date de l'achat. Les accessoires incluent tous les articles autres que les modules de démarrage à distance : télécommandes, sirènes, DEL, interrupteurs, etc. Un accessoire ne sera remplacé que si l'on peut prouver qu'il a un défaut de fabrication et si, au moment où il est retourné au lieu de vente, on fournit au détaillant l'original de la preuve d'achat. L'accessoire sera ensuite envoyé au détaillant, afin que le consommateur puisse le réclamer dans un délai de quatre (4) semaines.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUERA PAS SI :

- 1) Le produit à été endommagé, altéré ou modifié de quelque façon que ce soit sans le consentement explicite écrit d'un technicien d'Autostart. Pour les modules de démarrage à distance, ceci comprend l'ouverture ou le retrait du revêtement en plastique du module ou l'ouverture ou le retrait de l'étiquette code à barres sur le revêtement.
- 2) Le produit est endommagé à la suite d'un accident, d'un incendie ou d'une inondation, du transport ou de la manutention, d'un mauvais usage, d'un acte de négligence, ou de tout autre événement hors du contrôle d'Autostart.
- 3) Le produit à été installé ou réparé par quelqu'un qui n'est pas un technicien autorisé.
- 4) Le produit à été installé ou utilisé de façon inappropriée.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS :

- 1) Aux piles.
- 2) À un boîtier de télécommande égratigné ou usé.
- 3) Aux frais d'installation ou de retrait de tous les modules de démarrage à distance et accessoires.
- 4) Aux frais de transport et de manutention encourus lors de l'échange ou du remplacement d'un produit.
- 5) À tout dommage matériel autre qu'un dommage sur le produit lui-même.

LA GARANTIE CI-DESSUS CONSTITUE LA SEULE RESPONSABILITÉ D'AUTOSTART INC. POUR NOS PRODUITS, ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE. AUCUNE GARANTIE N'EST ÉMISE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. AUCUN INDIVIDU, ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ N'EST AUTORISÉ À ASSUMER, AU NOM D'AUTOSTART INC., UNE AUTRE RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LA VENTE OU L'UTILISATION DE NOS PRODUITS. LA RESPONSABILITÉ D'AUTOSTART, QU'ELLE DÉCOULE D'UNE ENTENTE, D'UN TORT, D'UNE GARANTIE, D'UNE RESPONSABILITÉ STRICTE OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE, N'EXCÉDERA PAS LE COÛT DE L'ARTICLE INDIVIDUEL DONT LE DÉFAUT POUR DOMMAGES CONSTITUE LA BASE DE LA RÉCLAMATION. AUTOSTART INC., SES DISTRIBUTEURS ET LEURS MANDATAIRES N'ASSUMERONT EN AUCUN CAS QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT POUR DES DOMMAGES-INTÉRÊTS INDIRECTS.

AUTOSTART™

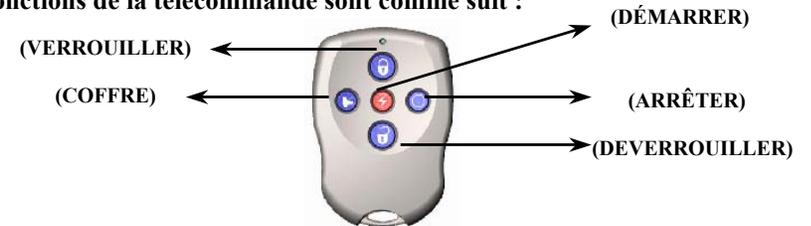
Rev: 2.02 LaGp – 30/Nov/01 Fabriqué au Canada par AUTOSTART

AS-1515 GUIDE DE L'UTILISATEUR

OPÉRATIONS DE BASE AVEC LA TÉLÉCOMMANDE

Votre AS-1515 est vendu avec une télécommande à 5 boutons.

Les fonctions de la télécommande sont comme suit :



POUR FAIRE DÉMARRER VOTRE VÉHICULE À DISTANCE

Pour faire démarrer votre véhicule à distance, assurez-vous que le système n'est pas en Mode Valet (*Si le système est en Mode Valet, la DEL sera allumée*); enfoncez le bouton **DÉMARRER** de la télécommande pendant approx. 1 sec. Les feux de stationnement s'allumeront pour indiquer que le système a reçu le signal. Environ 5 secondes plus tard, le moteur démarrera. Les feux de stationnement demeureront allumés pendant la durée de marche pré-programmée.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, le système s'éteindra, attendra quelques secondes puis tentera de faire démarrer le moteur à nouveau. Cette routine poursuivra selon le nombre préprogrammé de tentatives (2, 3, ou 4).

APRÈS LE DÉMARRAGE À DISTANCE

Suite à un démarrage à distance, entrez dans votre véhicule et tournez la clé en position d'ignition ON. (Ne tournez pas la clé en position DÉMARRER lorsque le moteur est en marche. Ceci amènerait le moteur à retenter un démarrage). Enfoncez la pédale de frein : vous pouvez maintenant partir.

MODE VÉHICULE EN ATTENTE

Cette caractéristique vous permet d'enlever la clé de l'ignition en laissant le moteur tourner pendant la période préprogrammée.

Pour activer le Mode Véhicule en Attente, enfoncez le bouton *VERROUILLER*, *DÉVERROUILLER*, ou *DÉMARRER* de la télécommande pendant que le moteur est en marche. Les feux de stationnement s'allumeront. Enlevez la clé de l'ignition, sortez du véhicule puis verrouillez les portières. Le moteur s'éteindra quand la durée de marche programmée se sera écoulée.

N.B. : Lorsque vous activez ce mode en enfonçant le bouton *VERROUILLER*, *DÉVERROUILLER* ou *DÉMARRER* de la télécommande, les portières sont automatiquement déverrouillées.

MODE VALET

Le système peut être placé en Mode Valet pour empêcher les démarrages à distance. Si le véhicule est stationné à l'intérieur, ou doit être mis à la réparation, il n'y aura aucun risque qu'il démarre accidentellement.

Pour activer le Mode Valet, tounez la clé en position d'ignition ON, puis maintenez l'interrupteur Valet enfoncé pendant environ 3 secondes. La DEL s'allumera pour vous indiquer que le système est désormais en Mode Valet.

Pour désactiver le Mode Valet, tournez la clé en position d'ignition ON, puis maintenez l'interrupteur Valet enfoncé pendant 3 secondes. La DEL s'éteindra pour vous indiquer que le système n'est plus en Mode Valet.

VALET CHEZ SOI^{mc}

Ce dispositif de sécurité permet à l'utilisateur de mettre le système en mode Antidémarrage : si le véhicule est stationné à l'intérieur, il n'y aura aucun risque qu'il puisse se démarrer tout seul. Pour activer le mode Valet chez soi, l'utilisateur n'a qu'à enfoncer le bouton *VERR.* ou *DEVERR.* de la télécommande et, dans les 3 secondes qui suivent, appuyer sur le bouton *ARRÊT*.

DIAGNOSTIC PAR LES FEUX DE STATIONNEMENT

Clignotement	Rythme	Description
2	Lent	Système mis sous tension
1	Vite	1- Portière verr. Par télécommande 2- Annulation du mode <i>Démarrage par temps froid</i> 3- Arrêt du système après écoulement du temps programmé
2	Vite	Portière déverr. par télécommande
3	Vite	Passage en mode démarrage a froid
4	Vite	Signal 12 V détecté sur le fils des freins
5	Vite	1- Enregistrement d'une télécommande 2- Enregistrement du tachymètre
8	Vite	Confirmation de remise aux valeurs par défaut
10	Vite	Capot ouvert pendant que le véhicule en marche
ON	20 secs.	Interrupteur du capot enfoncé 2 fois en 4 sec.

MINUTERIE PAR TEMPS FROID

Votre système Autostart peut être programmé en Mode Minuterie par temps Froid pour démarrer et laisser tourner le moteur à tous les 2 heures pendant 4 minutes (essence) ou 20 minutes (diesel), pour une période de 24 heures.

Pour programmer ce mode, enfoncez le bouton *DÉMARRER* pour approx. 5 secondes. Les feux des stationnement clignoteront 3 fois.

Pour annuler ce mode, faites l'une des manœuvres suivantes :

- Soulevez le capot
- Démarrez le moteur par télécommande
- Tournez l'ignition à la position ON
- Enfoncez le bouton *DÉMARRER* pour approx. 5 secondes.

NOTE: Vous devez programmer ce mode à chaque fois que vous désirez l'utiliser.

PORTIÈRE ACCÈS PRIORITAIRE

Cette option pratique permet à l'utilisateur de déverrouiller seulement la portière du conducteur en appuyant sur le bouton de la télécommande une seule fois, et de déverrouiller les autres portières, si désiré, en appuyant sur le bouton de la télécommande une deuxième fois.

Cette sortie génère un signal négatif de 1 seconde lorsqu'on appuie sur le bouton *DÉVERR.* de la télécommande une deuxième fois, donc elle peut servir à la fonction «Portière accès prioritaire» ou même pour déverrouiller le coffre.

DURÉE DE MARCHE DU MOTEUR

Si vous avez un moteur à gas, votre AS-1515 peut être programmé pour faire marcher le moteur pendant *4, 15, ou 25 minutes* (15 minutes par défaut). Si vous avez un moteur diesel, vous pouvez le programmer pour faire marcher le moteur pendant *9, 20, ou 30 minutes* (20 minutes par défaut).

OPÉRATION MULTI-VÉHICULES

Cette fonction permet au propriétaire de deux véhicules, chacun munis d'un système AS-1515, de contrôler les 2 systèmes avec une seule télécommande. Pour contrôler le 2^e véhicule, enfoncez simultanément le bouton *COFFRE* et le bouton de commande désiré.

Pour ouvrir le coffre du 2^e véhicule, enfoncez simultanément les boutons *COFFRE, VERROUILLER & DÉVERROUILLER* de la télécommande

N.B. : Une fois le mode Valet chez soi est activé, le véhicule ne pourra pas être démarré à distance sans que la clé soit en position d'allumage.

Pour activer le mode Valet chez soi :

Enfoncez simultanément les boutons 1 (*VERR.*) et 4 (*DEMARR.*) de la télécommande pendant 2 secondes.

Pour désactiver le mode Valet chez soi :

Tournez la clé de contact en position ON.

OPTIONS DE PROGRAMMATION

L'AS-1515 a été conçu pour être flexible et pour l'intégration OEM. Grâce à ses options programmables (voir ci-dessous), le système peut contrôler presque n'importe quel système électrique sur votre véhicule.

Voici les options programmables :

N.B. : La programmation de votre système doit être laissée à un professionnel. Changer certains réglages pourrait nuire au fonctionnement de votre AS-1515.

VERROUILLAGE DES PORTIÈRES PAR TÉLÉCOMMANDE

Si votre AS-1515 a été installé avec l'option de verrouillage des portières par télécommande, vous aurez la possibilité de déverrouiller les portes sans la clé.

Pour *DÉVERROUILLER* les portières, enfoncez le bouton *DÉVERROUILLER* de la télécommande pendant environ 1 sec. Les feux de stationnement clignoteront 2 fois pour confirmer que les portières sont déverrouillées. (Si l'option du Coupe-Démarrateur est installée, le système sera aussi mis hors service).

Pour *VERROUILLER* les portières, enfoncez le bouton *VERROUILLER* de la télécommande pendant environ 1 seconde. Les feux de stationnement clignoteront une fois pour confirmer que les portières sont verrouillées. (Si l'option du Coupe-Démarrateur est installée, le système sera aussi mis en service.)

OPTION DE VERROUILLAGE DES PORTIÈRES À L'IGNITION

Ceci est une option additionnelle pour votre sécurité. Si votre système a été installé avec l'option de Verrouillage des Portières à l'Ignition, les portières seront automatiquement verrouillées dès que la clé est tournée à la position d'ignition ON, et que la pédale de frein est activée. Quand la clé est tournée en position d'ignition OFF, les portières sont automatiquement déverrouillées.

OPTION DE VERROUILLAGE SÉCURITAIRE

Ceci est une option additionnelle pour votre sécurité. Si votre système Autostart a été installé avec l'option de Verrouillage Sécuritaire, les portières seront automatiquement verrouillées 4 secondes après chaque démarrage à distance.

SORTIE AUX 2

La sortie « Auxiliaire 2 » peut servir à de nombreuses applications. Elle peut être programmée pour donner un signal de sortie constant lorsque VERR. et DÉVERR. sont enfoncés simultanément, ou pour basculer entre les états « ouvert » et « fermé » avec un délai d'attente de 30 secondes ou de 60 secondes (signal chronorupteur).

Les applications possibles de cette sortie sont, entre autres, le mode «Panique», l'allumage des phares et la surveillance du plafonnier. Elle peut aussi servir à fermer les fenêtres sur certains véhicules qui ne sont pas munis d'un module externe pour les fenêtres (Volks, BMW, etc.).

SWAP START

La série AS-1515 a une nouvelle option programmable, le SWAP START en MODE 2 - FONCTION 2 – OPTION 3. Cette caractéristique de démarrage à deux boutons a été ajoutée pour plus de sécurité et pour prévenir les démarrages à distance accidentels.

Si la fonction SWAP START est activée, AUX 2 devient le bouton de démarrage.

OPTION D'OUVERTURE DU COFFRE PAR TÉLÉCOMMANDE

Si votre système a été installé avec l'option d'Ouverture du Coffre par Télécommande, vous pouvez ouvrir le coffre de votre véhicule en enfonçant le bouton *COFFRE* de la télécommande pendant 2 secondes.

DURÉE DES IMPULSIONS DE VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE

Impulsions de verrouillage/déverrouillage de $\frac{3}{4}$ seconde par défaut. Le système peut être programmé pour générer des impulsions de 4 secondes (pour les systèmes de déverrouillage à dépression (*vacuum lock*), par ex. : Mercedes) ou une impulsion de déverrouillage de 0.25 seconde suivie de deux impulsions de verrouillage de $\frac{3}{4}$ seconde (pour les systèmes de déverrouillage/mise hors service à double impulsion, par ex. : Maxima, Pathfinder, Volkswagen).

SORTIE AUX 3 – COFFRE OU CHRONOMÉTRÉE

La sortie « Auxiliaire 3 » peut, elle aussi, servir à de nombreuses applications. La plus fréquente est le déverrouillage du coffre : en appuyant sur le bouton *COFFRE* pendant 3 secondes, vous actionnez l'ouverture du coffre de votre véhicule. (Cette option doit avoir été programmée au préalable.)

OPTION COUPE-DÉMARREUR

Cette caractéristique de sécurité additionnelle immobilisera votre véhicule quand le système est en service. Si votre système Autostart a été installé avec l'option du Coupe-démarrreur, vous ne pourrez pas démarrer votre véhicule via la clé sans avoir désarmé le système au préalable.

L'option du Coupe-démarrreur peut être programmée pour être *ACTIVE* (ne se mettra pas automatiquement en service) ou *PASSIF* (se mettra automatiquement en service). En Mode *PASSIF*, vous pouvez programmer le dispositif pour qu'il se mette automatiquement en service après 1 ou 3 minutes.

Pour mettre le Coupe-démarrreur *HORS SERVICE* en Mode *ACTIF* ou *PASSIF*, enfoncez le bouton *DÉVERROUILLER* de la télécommande. Les feux de stationnement clignoteront 2 fois. (Si l'option du Verrouillage des Portières par Télécommande a été installé, les portières seront déverrouillées aussi). En Mode *PASSIF*, le système se remettra automatiquement en service 1 ou 3 minutes après le déverrouillage des portières, si entre-temps la clé n'est pas mise dans l'ignition.

Pour mettre le Coupe-démarrreur *EN SERVICE* en Mode *ACTIF* ou *PASSIF*, enfoncez le bouton *VERROUILLER* de la télécommande. Les feux de stationnement clignoteront 1 fois. (Si l'option du Verrouillage des Portières par Télécommande a été installée, les portières seront également verrouillées.) En Mode *PASSIF*, le système se mettra automatiquement en service 1 ou 3 minutes après que le moteur soit éteint.